

## Préformation 2018-2019

### Fonctionnement

Afin de créer une dynamique motivante, 3 niveaux au terme de la préformation sont atteignables et présentés aux jeunes en début d'année et à tout le réseau lors de la restitution des tests OCOSP et objectifs de la préformation de la quatrième semaine.

1.

**Le niveau de base, objectif initial pour toutes et tous, en lien avec la préfo telle que prévue actuellement :**

#### L'attestation

L'attestation actuelle serait le but de tout jeune entrant à la préfo en tant que but atteignable. Les exigences de base pour obtenir l'attestation pourraient être :

- Prendre part au camp préfor (qu'il le commence, même si l'enfant est renvoyé ensuite en raison par exemple du comportement, cela peut devenir un objectif à atteindre pour le jeune et ne lui ferait pas forcément perdre le droit à l'attestation, sauf que le camp non terminé sera en principe mentionné dans l'attestation)
- Prendre part aux sessions d'examens
- Prendre part au défi

Le principe serait que selon l'évolution, **l'attestation doit rester un but réellement atteignable pour le jeune afin de conserver une motivation potentielle**. Aussi ce ne doit être que vers la fin de l'année que la non-participation aux examens conduirait de sûr à la perte de l'attestation, ceci avec un avertissement écrit et préalable (autre étape). Auparavant, soit jusque vers juin, cela doit rester un objectif réaliste, même s'il s'éloigne peu à peu.

**2.**

**Le niveau supérieur complémentaire à l'attestation :**

**Le certificat**

Le certificat : bel ouvrage sur papier joli, dépourvu de notes ou références, mais faisant état d'une réussite avec mention bien, très bien ou excellent, au terme d'une année complète de préformation particulièrement réussie : cela ne devrait pas être exprimé ou acquis en terme de niveau en français ou maths par exemple, mais en terme de motivation, participation active à toutes les étapes de l'attestation, application dans les stages même si pas intéressant au final pour le jeune, etc.

**3.**

**Le niveau acquis si manquements répétés et surtout manquement en fin d'année  
(pour conserver une motivation possible auparavant)**

**Le carnet scolaire**

Le carnet scolaire = simple carnet remis en fin de préformation, lorsque le jeune n'a pas réussi à investir suffisamment, qu'il a dû être suspendu longtemps et qu'il n'a pas pu prendre part, sans raison reconnue (stages l'en empêchant ou certificat médical) aux exigences de base pour recevoir l'attestation : participation au camp préfor (même si adapté préalablement) passation des examens et participation a défi.

## **DÉROULEMENT DE L'ANNÉE:**

### **1) Durant les deux premières semaines**

- Evaluation des jeunes.
- Observation des jeunes, sans sanction, excepté le renvoi si le comportement est irrespectueux.
- Examens OCOSP et entretiens individuels avec la conseillère en orientation.

### **2) La troisième semaine se déroule sous la forme d'un camp préfor**

- En cas de renvoi du camp, le jeune ne peut le réintégré qu'à partir d'un matin 8h.

### **3) La quatrième semaine**

- Restitution tests OCOSP et objectifs de la préformation sur toute la journée selon ordre de passage spécifique sous la forme d'une rencontre avec chacun des jeunes, leurs parents, assistant social, la direction, l'éducateur de référence et un thérapeute de référence, afin de mettre sur pied le plan de travail individualisé.

### **4) Examens préformation**

- 2è jeudi de décembre

### **5) 2ème bilan préformation**

- Fin mars, toute la journée selon ordre de passage spécifique

### **6) Examens préformation**

- Fin juin

### **7) Défi préformation**

- Du mercredi au vendredi de la dernière semaine de cours.

## **ORIENTATION PROFESSIONNELLE**

Les tests de début d'année ainsi que les entretiens liés permettront de construire l'année. Les stages seront proposés pour ceux qui sont dans un projet d'avenir. Le but étant encore une fois de trouver une voie professionnelle pour l'été suivant.

## Modalités

1. La réalité de chacun ne doit pas être cachée aux autres : « avec toi on est exigeant mais on vise et tu vises le certificat », avec lui on l'est aussi mais c'est une attente que l'on sait difficile à atteindre pour lui. Il pourra y arriver, ou alors au moins à l'attestation et c'est ce qu'on espère pour lui. Ton exemple peut aussi l'aider.
2. Les sanctions positives liées aux points sont conservées. Et si le jeune a été en fugue, seul la perte de point conduisant à un mercredi où il aurait dû rester le conduit à refaire des heures. Le reste est traité de manière plus globale notamment si cela se répète.
3. Le/la jeune qui fugue, entre en crise et doit être renvoyé (sauf si système Joker), ne refait que donc les mercredis qu'il aurait dû faire et qu'il a manqué (il les fait sur le we qui suit d'abord et s'il ne vient pas, cela se cumule au besoin pour être réalisé sur des vacances). Sont réservées toutes les démarches de suspension, passages vers son AS, vers les thérapeutes, l'évaluation de la pertinence d'un recadrage éducatif, ou d'un soin en milieu hospitalier (Léna, Maxime, l'année prochaine)
4. Dans tous les cas, lorsqu'il revient, le message est « c'est dommage que tu n'aies pas réussi sans fuguer /devoir être renvoyé/autre, et on espère que désormais tu y parviendras. Tu es donc bienvenu et on repart... ». Le retour passe obligatoirement par un entretien entre le jeune, l'équipe de préformation et un membre de la direction